

EVENEMENT « DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE – RECENSER LES VIOLATIONS, AMELIORER LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE »

DECLARATION DE M. JEAN-YVES LE DRIAN, MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

New York, 22 septembre 2021

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Commissaire européen, cher Janez,

Chers amis,

Nous vivons aujourd'hui dans un paradoxe dangereux. Alors que nous n'avons jamais eu autant besoin de solidarité internationale face à la multiplication des crises, alors que les besoins n'ont jamais été aussi élevés, comme le montre en ce moment la crise afghane, l'espace humanitaire fait aujourd'hui l'objet d'un rétrécissement sans précédent. Le respect du droit international humanitaire recule. Les populations en paient le prix fort. Les personnels humanitaires et médicaux deviennent dans certains contextes des cibles à abattre.

Ces évolutions inquiétantes, qui contribuent à l'effritement du multilatéralisme et d'un socle de règles communes, ne sont malheureusement pas nouvelles. Mais cette situation est devenue inacceptable. C'est pourquoi nous avons la responsabilité d'agir.

D'agir tout d'abord pour continuer à promouvoir le droit international humanitaire, sans relâche. C'est nécessaire parce que cela conditionne en particulier la possibilité pour les acteurs humanitaires d'agir sur le terrain. C'est justement dans l'objectif d'alerter sur l'importance de respecter le droit international humanitaire qu'il y a deux ans, avec Heiko Maas, nous avons lancé un Appel à l'action humanitaire, dans le cadre de l'Alliance pour le multilatéralisme. Ce texte rassemble déjà 51 signataires. J'invite les Etats et les organisations internationales qui ne l'ont pas encore fait à le rejoindre, comme signal de la détermination à respecter et à faire respecter le droit international humanitaire.

Depuis, nous avons poursuivi nos efforts, notamment ici à New York afin de mobiliser davantage la communauté internationale. J'ai présidé, pendant notre présidence du Conseil de sécurité en juillet dernier, une réunion sur ce sujet dans l'objectif d'intensifier les actions concrètes à mener.

Et depuis, nous avons également travaillé, au niveau national, à aider les travailleurs humanitaires à préserver leur capacité d'action sur le terrain, notamment en veillant à ce que l'accès aux services bancaires pour les ONG soit plus aisé sur leur lieu d'intervention, et en développant la formation et la sensibilisation au droit international humanitaire, et en mobilisant des financements puisque la France s'est donné un objectif ambitieux de consacrer en 2022 500 millions d'euros à l'action humanitaire, soit un triplement depuis 2017.

Et au-delà de la promotion du droit international humanitaire, il nous faut encore aller plus loin.

D'abord en dénonçant plus systématiquement les violations du droit international humanitaire, parce que cela contribue aussi à la défense de ce droit. Or aujourd'hui, nous constatons que les informations manquent. Janez l'a évoqué tout à l'heure dans son propos. Et la nomination d'un Conseiller spécial pour la préservation de l'espace humanitaire, annoncée lors de la réunion du Conseil de sécurité du mois de juillet, devra contribuer à avancer dans cette direction. Et nous devons aussi collectivement prendre la parole pour dénoncer plus systématiquement toutes les attaques qui sont portées contre les travailleurs humanitaires.

Aller au-delà de la promotion du droit international humanitaire, cela veut dire aussi qu'il nous est nécessaire de continuer à nous battre contre l'impunité des infractions commises à l'encontre des travailleurs humanitaires. Lorsque des violations sont commises, nous devons traduire en justice les auteurs. Et à cet égard, la Cour pénale internationale doit jouer un rôle essentiel et la coopération des Etats avec la Cour pénale internationale et des Etats entre eux sera déterminante pour lutter contre l'impunité des auteurs de violations graves du droit international humanitaire.

Enfin, la lutte contre les violations du droit international humanitaire suppose d'étoffer, lorsque cela est pertinent, les régimes de mesures restrictives. Les violations de ce droit doivent constituer un motif de désignation à part entière. Et la France continuera à plaider en faveur du renforcement des régimes de sanctions, au bénéfice des populations affectées.

Mes chers amis,

Le droit international humanitaire est l'un des fondements de l'ordre international qui repose sur des règles auxquelles nous sommes tous attachés. Je souhaite que la réunion d'aujourd'hui permette d'identifier des bonnes pratiques et qu'elle puisse contribuer à sa mise en œuvre et à sa défense. La France y prendra toute sa part et poursuivra ses efforts à l'occasion d'un moment fort de la prochaine présidence française de l'Union européenne, au premier semestre 2022. Nous organiserons le premier forum humanitaire européen, dans la droite ligne de nos volontés communes sur ce sujet majeur

Merci de votre attention.

**EVENT "INTERNATIONAL HUMANITARIAN LAW - IDENTIFYING VIOLATIONS,
IMPROVING COMPLIANCE"**

**STATEMENT BY MR. JEAN-YVES LE DRIAN, MINISTER FOR EUROPE AND FOREIGN
AFFAIRS**

New York, 22 September 2021

Ladies and Gentlemen Ministers,

European Commissioner, dear Janez,

Dear friends,

We are living today in a dangerous paradox. While we have never had such a need for international solidarity in the face of the multiplication of crises, while needs have never been so high, as the Afghan crisis is currently showing, the humanitarian space is today subject to an unprecedented shrinkage. Respect for international humanitarian law is declining. Populations are paying a high price. Humanitarian and medical personnel are becoming targets in certain contexts.

These worrying developments, which contribute to the erosion of multilateralism and a foundation of common rules, are unfortunately not new. But this situation has become unacceptable. This is why we have a responsibility to act.

First of all, to continue to promote international humanitarian law. This is necessary because it is a prerequisite for humanitarian actors to be able to act on the ground. It is precisely with the aim of alerting people to the importance of respecting international humanitarian law that two years ago, with Heiko Maas, we launched a Call for Humanitarian Action, within the framework of the Alliance for Multilateralism. This text already has 51 signatories. I invite those states and international organizations that have not yet done so to join it, as a signal of our determination to respect and ensure respect for international humanitarian law.

Since then, we have continued our efforts, particularly here in New York, to further mobilize the international community. During our presidency of the Security Council last July, I chaired a meeting on this subject with the aim of stepping up concrete action.

And since then, we have also worked at the national level to help humanitarian workers preserve their capacity to act on the ground, particularly by making sure that access to banking services for NGOs is easier on the ground, by developing training and awareness of international humanitarian law, and by raising funds since France has set an ambitious goal of devoting 500 million euros to humanitarian action by 2022, three times more since 2017.

And beyond the promotion of international humanitarian law, we must go even further.

First, by denouncing violations of international humanitarian law more systematically, because this also contributes to the defense of this law. Today, however, we note that there is a lack of information. Janez mentioned this earlier in his speech. And the appointment of a Special Adviser on the Preservation of Humanitarian Space, announced at the Security Council meeting in July, should help move in this direction. And we must also collectively speak out to denounce all attacks on humanitarian workers more systematically.

Going beyond the promotion of international humanitarian law also means that we must continue to fight against impunity for violations committed against humanitarian workers. When violations are committed, we must bring the perpetrators to justice. And in this regard, the International Criminal Court must play an essential role and the cooperation of States with the International Criminal Court and of States among themselves will be decisive in the fight against impunity for serious violations of international humanitarian law.

Finally, the fight against violations of international humanitarian law requires the development of restrictive measures regimes, where appropriate. Violations of international humanitarian law must be a reason for designation as such. And France will continue to advocate for the strengthening of sanctions regimes for the benefit of affected populations.

My dear friends,

International humanitarian law is one of the foundations of the international order, based on rules to which we are all attached. I hope that today's meeting will make it possible to identify good practices and that it will contribute to its implementation and defense. France will play its full part in this process and will continue its efforts during the next French Presidency of the European Union, in the first half of 2022. We will organize the first European Humanitarian Forum, in line with our engagements on this major issue.

Thank you for your attention.